

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la séance SPÉCIALE du conseil municipal de Pierreville, tenue le jeudi 12 novembre 2015 à 18h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT:

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-11-280

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
 Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Dépôt du rapport du maire ;
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

03. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je me dois, en tant que maire, de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

ANNÉE FINANCIÈRE 2014 – Rapport financier

La firme *Roy, Desrochers, Lambert s.e.n.c.r.l.*, comptables agréés, qui est situé à Drummondville, a complété le 13 juillet 2015 l'audit des livres comptables de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2014.

Le résultat en est le suivant :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2014	RÉALISATIONS 2014
Taxes	2 479 359.00 \$	2 505 381.00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	52 249.00 \$	114 930.00 \$
Autres revenus de sources locales	101 124.00 \$	214 985.00 \$
Transferts	111 400.00 \$	141 515.00 \$
TOTAL	2 744 132.00 \$	2 976 811.00 \$
CHARGES		
Administration générale	551 459.00 \$	507 656.00 \$
Sécurité publique	266 145.00 \$	273 068.00 \$
Transport	448 053.00 \$	369 814.00 \$
Hygiène du milieu	642 179.00 \$	458 830.00 \$
Santé et bien-être	14 000.00 \$	11 083.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	128 794.00 \$	108 991.00 \$
Loisirs et culture	389 608.00 \$	286 968.00 \$
Frais de financement	36 892.00 \$	21 232.00 \$
TOTAL	2 477 130.00 \$	2 037 642.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	267 002.00 \$	939 169.00 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Produit de cession	0\$	0\$
(Gain) Perte sur cession	0\$	0\$
PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE		
Coût des propriétés vendues	0\$	18 951.00 \$

FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(92 324.00 \$)	(43 511.00 \$)
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	(241 500.00 \$)	(184 448.00\$)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0.	(22 366\$)
Excédent de fonctionnement affecté	66 822.00 \$	66 822.00\$
Réserves financières et Fonds réservés	0 \$	(9 952.00\$)
TOTAL	(174 678.00 \$)	(149 944.00\$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$	764 665.00\$

Soulignons par ailleurs qu'il est d'intérêt public de rappeler que le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2014, précisait que « le rapport financier présente fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Pierreville au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec ».

ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Selon les estimés actuels, nous prévoyons terminer l'année 2015 avec un surplus d'opération.

Dès que le rapport financier de nos auditeurs pour l'année 2015 sera déposé, il sera alors disponible pour consultation publique en tout temps au bureau municipal.

Toujours selon l'article 955 du *Code municipal*, la Municipalité doit déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$. Les contrats sont donc les suivants :

⇒ CONSTRUCTION PAVAGE PORTNEUF Inc. (Travaux d'asphaltage – rang Saint-Louis et route de la Grande Ligne)	: 180 248.00\$
⇒ DANIS CONSTRUCTION Inc. (Réfection deux (2) parties trottoirs – rue Maurault)	: 157 479.00\$
⇒ GASTON GAMELIN – Déneigement - Secteurs Notre-Dame/St-Thomas (Deuxième année d'un contrat de 3 ans) soumission totale 194 760\$ + taxes	: 74 631.75\$
⇒ GDG Environnement – Arrosage contre les mouches noires	: 62 789.77\$
⇒ FRANÇOIS GAMELIN – Déneigement - Secteur Pierreville (Deuxième année d'un contrat de 3 ans) – soumission totale 111 000 \$ + taxes	: 41 347.00\$
⇒ ULTIMA Assurances	: 33 495.00\$
⇒ EXCAVATION DES ÎLES Inc. – Installation et enlèvement des bouées	32 895.00\$
⇒ PAVAGE 132 (Rapiéçage, asphaltage et asphaltage ponceau)	36 897.77\$

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent document doit révéler le traitement accordé aux membres du Conseil. Pour 2015, la rémunération de base accordée au poste de maire est de 14 099 \$ plus une allocation de dépenses de 7 051\$. La rémunération de base accordée à chaque poste de conseiller est de 4 700\$ plus une allocation de dépenses de 2 351\$.

RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

SECTEUR PIERREVILLE

Règlement #358 – Aqueduc – rue Maurault – Solde en capital au 31 décembre 2015 de 91 500 \$. – Refinancement en 2016 – Prendra fin en 2021.

Règlement #A-002-2001 – Décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne municipalité de Pierreville et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût - Règlement sur 15 ans – Le solde en capital du premier emprunt au 31 décembre 2015 est de 215 172 \$ - Prendra fin en 2019 et le solde en capital du deuxième emprunt au 31 décembre 2015 est de 69 200\$ – Refinancement en 2015 - Prendra fin en 2020.

Règlement #008-2002 – Décrétant des travaux de réhabilitation sur une partie de la rue Georges et décrétant également une dépense et un emprunt n'excédant pas 465 000 \$ remboursable en quinze (15) ans – Solde en capital au 31 décembre 2015 de 46 028\$. – Prendra fin en 2019.

Règlement #010-2003 et 010-2003/02 – Décrétant des travaux pour l'émissaire marin – Solde en capital au 31 décembre 2015 de 80 100 \$. – Refinancement en 2017. – Prendra fin en 2022.

SURVOL des RÉALISATIONS et des TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

Réalisations

Aménagement du bord de l'eau (Hôtel de ville- Parc Lafrenière) :

À son budget 2015, la municipalité avait prévu un montant de 15 000 \$ à investir dans l'aménagement du bord de l'eau. Puisque ce dossier en est un à long terme, la Municipalité s'était fixée comme objectif d'investir un certain montant d'argent à tous les ans, ceci afin de mettre en valeur le bord de l'eau. Cette année, nous avons poursuivi le plan d'aménagement avec la construction d'un gazébo par *JEAN-CHARLES GILL*, au coût de 9 696\$ (taxes en sus), ainsi que l'achat de deux (2) bancs installés près du jeu d'eau au coût de 837\$ (taxes en sus) et deux (2) boîtes à fleurs en béton, au coût de 750\$ (taxes en sus) à *TESSIER RÉCRÉO PARC*. Nous avons également acheté une buvette extérieure au coût de 425\$ (taxes en sus) à *EMCO Corporation*.

Achat de bancs et de boîtes à fleurs, rue Georges :

Nous avons également aménagé le stationnement de la rue Georges en y ajoutant bancs, poubelle et boîtes à fleurs en béton, au coût de 3 890\$ (taxes en sus) à *TESSIER RÉCRÉO-PARC*.

Travaux d'amélioration du réseau routier :

Comme à chaque année, des travaux majeurs d'amélioration de notre réseau routier ont été effectués sur une partie du rang Saint-Louis ainsi qu'une partie de la route de la Grande Ligne par l'entreprise *CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF Inc.* au coût de 180 248\$. Une aide de 15 000 \$ provenant de notre député a été accordée pour ces travaux. De plus, un montant de ± 44 000\$ sera remboursé provenant de la Municipalité de Baie-du-Febvre pour les travaux d'asphaltage de la route de la Grande Ligne puisque cette route est conjointe avec notre municipalité.

Nous avons procédé à la réfection de deux (2) parties de trottoirs de la rue Maurault, par l'entreprise *DANIS CONSTRUCTION Inc.*, au coût de 157 479\$.

Pour ces travaux, **AUCUN RÈGLEMENT D'EMPRUNT** n'a été contracté.

À ces travaux s'ajoutent, du rapiéçage sur l'ensemble de notre territoire par *PAVAGE 132*, pour un montant de 36 897.77\$ (taxes incluses) ainsi que le lignage de certaines rues ou routes par *LIGNES MASKA* au coût de 3 680 (taxes en sus) et de stationnement par les *ENTREPRISE LES 2 RIVES* au coût de 3 625\$ (taxes en sus).

Fauchage des bordures des routes :

L'entreprise *9253-4015 Québec Inc.* a obtenu le contrat de trois (3) ans du fauchage des bordures de routes pour la somme de 22 818\$ (taxes en sus) soit, 7 488\$ (2015), 7 665\$ (2016) et 7 665\$ (2017).

Camp de jour :

La Municipalité de Saint-François-du-Lac a procédé à l'organisation complète du camp de jour 2015, pour la somme de 8 500\$ (taxes incluses).

Zone commerciale et industrielle :

Cette année, nous avons vendu un terrain sur la rue Industrielle, pour une superficie de ± 47 161 pieds carrés, au coût de .55¢ / pied carré pour un montant de ± 25 938\$.

Ventes de terrain et de bâtiments municipaux :

La municipalité a procédé à la vente de son terrain du rang de l'Île pour la somme de 600\$ (taxes en sus), prix déterminé par l'évaluation municipale. Au cours de l'année, nous avons mis en vente deux (2) bâtiments municipaux, à savoir : la salle municipale et la bibliothèque, du secteur Notre-Dame. Afin que celles-ci soient exemptes d'amiante, la firme *CONSULTATION J. LEBEL Enr.* a procédé à l'inspection des deux (2) bâtiments au coût de 2 988.20\$ (taxes incluses). Suite au résultat, la salle municipale a été vendue au prix de 11 000\$ (taxes en sus) et la bibliothèque quant à elle, à trouver preneur pour la somme de 53 000\$ (taxes en sus).

Achat du garage, rue Martel :

La municipalité a fait l'acquisition d'un garage, rue Martel, au coût de 60 000\$. Nous avons acheté le revêtement extérieur pour 5 500\$ et refait l'électricité, effectué par *ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ D.A. Inc.* pour 3 700\$ (taxes en sus).

Terrain des loisirs, secteur Notre-Dame :

La municipalité, par l'entremise de son responsable du soccer, Martin Desmarais et son équipe de soutien, s'est vue confier l'organisation du tournoi de soccer. Afin que nos jeunes puissent jouer plus longtemps, nous avons ajouté des lumières pour le terrain de soccer situé au terrain des loisirs du secteur Notre-Dame, au coût de 3 320\$ (taxes en sus). L'ajout d'éclairage a été effectué par *F. DUGAS électrique*. Le tournoi qui s'est tenu du 12 au 16 août dernier a remporté un grand succès. **Nous profitons de l'occasion pour remercier et féliciter Martin Desmarais et son épouse Isabelle Gamelin ainsi que toute son équipe de bénévoles pour le succès de cet événement.**

Achat d'un nouveau logiciel informatique :

Nous avons acquis le nouveau logiciel informatique *SYGEM*, au coût de 6 995\$ (taxes en sus) et ajouter deux (2) banques de 28 heures de formation au coût de 1 960\$ (taxes en sus) chacune. Par la suite, les logiciels au montant de 5 760\$ seront payables sans intérêts sur une période de cinq (5) ans, soit de l'ordre de 1 152\$ par année et ce, pour les années 2016 à 2020.

Accord à la Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac:

Les conseillers ont donné leur accord à la Régie d'incendie de Pierreville / Saint-François-du-Lac concernant le règlement d'emprunt de 650 000\$ pour l'achat d'un camion pompe et d'une unité de secours.

Dossier église Saint-Thomas :

Les citoyens avaient jusqu'au 12 août dernier pour remettre aux conseillers municipaux un projet viable dans le cadre du dossier église Saint-Thomas. La Coop de Solidarité Shooner-Jauvin a déposé une ébauche dans laquelle elle mentionnait être à l'étroite dans ses locaux actuels et voulait prendre possession de l'église afin d'y construire leur nouvel édifice. Entretemps, nous avons embauché *CONSULTATION J. LEBEL Enr.* afin d'évaluer le degré d'amiante dans l'église, au coût de 3 282\$ (taxes en sus). De plus, nous avons demandé à *DEMERS/PELLETIER, architectes* de réévaluer le carnet de santé de l'église, au coût de 1 200\$ (taxes en sus).

Politiques municipales

En octobre et ce, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, nous avons adopté trois (3) politiques soit : politique de traitement de plainte, politique sur les conditions de travail des employés municipaux ainsi qu'une politique établissant les infractions et les sanctions disciplinaires pour les employés de la municipalité.

Dossiers toujours en cours

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2016

Travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie : rues Alice, Charland, Letendre et Martel :

Suite à une situation hors de notre contrôle, nous avons dû remettre les travaux des rues Alice, Charland, Letendre et Martel à l'été 2016. Les travaux seront faits avec l'approbation à la subvention du programme TECQ.

Projet Canots / Kayaks :

Dans le cadre du Pacte-rural 2014-2018, et suite à un sondage effectué à l'été 2014 auprès des usagers de notre descente de bateau (rue Ally), les membres du Comité de développement local de Pierreville (CDL) ont soumis le projet « Canots/Kayaks » pour l'été 2016. Les démarches seront entreprises au cours du printemps afin que le projet voie le jour en juin prochain.

Nous continuerons l'aménagement du bord de l'eau, une attention spéciale sera apportée à nos secteurs d'habitation, et nous poursuivrons l'entretien du réseau routier ainsi que les dossiers en cours

Mot du maire

Finalément, les membres du conseil et moi-même désirons vous remercier de la confiance que nous vous avez accordée.

Nous sommes disposés à continuer à mettre nos énergies afin de relever les défis qui se présenteront à nous au cours de l'année 2016.

Les principales priorités, que nous nous sommes fixées, consistent à assurer une saine gestion financière de la municipalité et garantir la qualité des services offerts dans le respect des budgets adoptés.

La municipalité se voit confier de plus en plus de responsabilités par les gouvernements mais sans les accompagner des ressources de financement pour les soutenir. C'est donc nous qui devons en assumer les frais.

Par ailleurs, les attentes que vous avez envers nous sont de plus en plus grandes et c'est normal. Pour être capable de bien y répondre, votre implication et la créativité de tous sont bienvenues et indispensables.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil du bon travail qu'ils ont accompli et ce, toujours dans une ambiance des plus agréables.

Mes remerciements vont aussi à la directrice générale, Madame Lyne Boisvert et aux employé(e)s municipaux pour leur dévouement et leur loyauté. Le soin avec lequel ils accomplissent leurs tâches et l'intérêt qu'ils portent aux demandes de la population méritent d'être souligné.

En mon nom personnel et au nom de tous mes collègues du conseil municipal, je profite de l'occasion pour offrir mes meilleurs vœux à toute la population à l'aube de cette période des fêtes.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 18h56 et se termine à 19h19.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-11-281

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19h19.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale